



PÔLE COMPÉTITIONS

PROCES-VERBAL COMMISSION COMPÉTITIONS JEUNES

Réunion du 16 Septembre 2025 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 05

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : TIMOTHEE JOHNSON, JEAN-LOU WEBER, NICOLAS SAUVANAUD, ISABELLE BERSOUX, OLIVIER FRACHET

ABSENT EXCUSE : KILIAN AUTIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Championnat Catégorie U18

- **Match n.53999741 du 20/09/2025 à 15h entre GJ EF PAYS DE NEXON et J.S. VEZERE ARDOISE 21 (Poule unique)**

Prévu initialement le 20/09/2025 à 15h au stade ROBERT HERBIN à NEXON, se jouera le 04/10/2025, à 15h au stade ROBERT HERBIN à NEXON en raison de participation à la Coupe GAMBARDELLA.

Championnat Catégorie U17

- **Match n.53999896 du 13/09/2025 à 15h entre BOSMIE CHARROUX ASA et ISLE J.A 2 (poule C)**

Suite à une erreur de saisie du résultat sur la F.M.I, le score a été modifié et entériné :

BOSMIE CHARROUX ASA : 0 point 0 but – ISLE J.A 2 : 3 points 7 buts.

- **Match n.53999898 du 20/09/2025 à 17h30 entre J.A ISLE 2 et GJ FCCO/SCS/FEUILLAR C.A (poule C)**

Prévu initialement le 20/09/2025 à 17h30 au stade DU GONDEAU à ISLE, se jouera le même jour, à 15h30 au stade DU GONDEAU, ROUTE DE LA CHABROULIE, à ISLE.

- **Match n.53999920 du 20/09/2025 à 15h entre GJUSG 1 et LIMOGES LAFARGE J.S 1 (poule D)**

Prévu initialement le 20/09/2025 à 15h au stade DES GRILLAS à COGNAC-LA-FORET, se jouera le 18/10/2025, à 15h au stade DES GRILLAS, LE BOURG, à COGNAC-LA-FORET.

Championnat Catégorie U15

- **Rectificatif – Procès-verbal n°4 du 9 septembre 2025**

Suite à une erreur relevée dans le procès-verbal n°4 en date du 9 septembre 2025 (rubrique **catégorie U15**), la Commission confirme que les rencontres à domicile de FUN87 se joueront **au stade d'Oradour-Saint-Genest** et non à **Bussière-Poitevine**, comme mentionné par erreur dans ledit procès-verbal.

- **Match n.53999935 du 13/09/2025 à 15h entre BEAUNE LES MINES U.S 2 et SAINT-LEONARD DE NOBLAT 2 (poule A).**

Suite au mail du club de SAINT-LEONARD DE NOBLAT déclarant forfait pour ce match, la commission enregistre le résultat suivant : **BEAUNE LES MINES 2. : 3 points 3 buts – SAINT LEONARD DE NOBLAT -1 point 0 but.**

Le club de SAINT-LEONARD DE NOBLAT sera débité d'un montant de 55€ au titre de son premier forfait (selon relevé des droits financiers).

- **Match n.53999986 du 13/09/2025 à 15h entre COUZEIX CHAPTELAT U.S et LIMOGES ASPTT (poule D)**

Suite au mail du club LIMOGES ASPTT déclarant forfait pour ce match, la commission enregistre le résultat suivant : **COUZEIX CHAPTELAT U.S : 3 points 3 buts – LIMOGES ASPTT -1 point 0 but.**

Le club LIMOGES ASPTT sera débité d'un montant de 75€ au titre de son deuxième forfait (selon relevé des droits financiers).

- **Match n.53999952 du 13/09/2025 à 15h entre RILHAC-RANCON C.A et LIMOGES AVENIR FOOT (poule B)**

Suite au mail du club LIMOGES AVENIR FOOT déclarant forfait pour ce match, la commission enregistre le résultat suivant : **RILHAC-RANCON C.A: 3 points 3 buts – LIMOGES AVENIR FOOT -1 point 0 but.**

Le club LIMOGES FOOT AVENIR sera débité d'un montant de 75€ au titre de son deuxième forfait (selon relevé des droits financiers).

- **Match n.54000001 du 13/09/2025 à 15h entre GJ US DE LA GORRE et GJ FCCO / SCS / FEUILLAR. (poule E)**

Suite au mail du club GJ US DE LA GORRE déclarant forfait pour ce match, la commission enregistre le résultat suivant : **GJ FCCO / SCS / FEUILLAR. : 3 points 3 buts – GJ US DE LA GORRE -1 point 0 but.**

Le club GJ US DE LA GORRE sera débité d'un montant de 75€ au titre de son deuxième forfait (selon relevé des droits financiers).

Coupe U18 Interdistricts

Coupe U18 Interdistricts – Engagements 2025/2026

La commission rappelle que les engagements pour la Coupe U18 Interdistrict se sont clôturés le **7 septembre 2025**. Cette compétition est **ouverte aux clubs de Ligue (catégorie U18)**, étant précisé qu'**une seule équipe par club** peut y participer.

À la date de clôture des engagements, **13 clubs** se sont inscrits (liste ci-dessous).

La commission invite l'ensemble des clubs concernés à **vérifier l'exactitude de cette liste** et à lui signaler toute erreur éventuelle **au plus tard le 29 septembre 2025**.

Liste des engagés pour la saison 2025-2026

Coupe U18 Interdistricts		
Nbre	Dépt	Clubs
1	87	Fun 87 HI Gj
2	19	Aspo Brive Esa Brive
3	87	Condat S/Vienne Usa
4	87	Couzeix Chaptelat Us
5	87	Isle Ja
6	87	Gj Ef Pays Nexon
7	19	Malemort Asv
8	87	St Junien As
9	19	St Pantaleon As
10	87	Pays Aredien Fc
11	19	Tulle Vitrac
12	19	Ussel Es
13	19	J.S. Vezere Ardoise

Coupe U17

Coupe U17 – Engagements 2025/2026

La commission rappelle que les engagements pour la Coupe U17 se sont clôturés le **7 septembre 2025**. À la date de clôture des engagements, **27 clubs** se sont inscrits (liste ci-dessous).

La commission invite l'ensemble des clubs concernés à **vérifier l'exactitude de cette liste** et à lui signaler toute erreur éventuelle **au plus tard le 29 septembre 2025**.

Liste des clubs engagés pour la saison 2025-2026

Coupe U17	
Nbre	Clubs
1	Ent.Aixe/St Priest 1
2	Ambazac As 1
3	Beaune Les Mines Us 1
4	Fun 87 HI Gj 1
5	Bosmie Charroux Asa 1
6	Gj Fcco/Scs/Feuillar 1
7	Gj Us De La Gorre 1
8	Couzeix Chaptelat Us
9	Eymoutiers As 1
10	Feytiat Cs 1
11	Isle Ja 2
12	Isle Ja 1
13	Gj Ef Pays Nexon 1
14	Le Palais Sur Vienne 1
15	Limoges Asptt 1
16	Limoges Lafarge Js
17	Limoges Football 1
18	Ofc Fotsud Escll 1
19	Gj Bessines Anf 87 1
20	Gj Panazol Vigenal 1
21	Rilhac Rancon Ca 1
22	Rochechouart Oc 17
23	St Junien As 1
24	St Just Le Martel As 1
25	St Leonard De Noblat 1
26	Pays Aredien Fc 1
27	Verneuil S/Vienne Sc 1

Coupe U15

Coupe U15 – Engagements 2025/2026

La commission rappelle que les engagements pour la Coupe U15 se sont clôturés le **7 septembre 2025**. À la date de clôture des engagements, **35 clubs** se sont inscrits (liste ci-dessous).

La commission invite l'ensemble des clubs concernés à **vérifier l'exactitude de cette liste** et à lui signaler toute erreur éventuelle **au plus tard le 29 septembre 2025**.

Liste des clubs engagés pour la saison 2025-2026 :

Coupe U15	
Nbre	Clubs
1	Ent.Aixe/Verneuil 2
2	Aixe Sur Vienne As 1
3	Ambazac As 1
4	Beaune Les Mines Us 2
5	Beaune Les Mines Us 1
6	Fun 87 HI Gj 1
7	Boisseuil 87 Fc 1
8	Bosmie Charroux Asa 1
9	Gj Fcco/Scs/Feuillar 1
10	Gj Us De La Gorre 1
11	Couzeix Chaptelat Us 1
12	Eymoutiers As 1
13	Feytiat Cs 1
14	Isle Ja 1
15	Isle Ja 2
16	Gj Ef Pays Nexon 1
17	Ent.Landouge-Aurence 1
18	Limoges Lafarge Js 2
19	Limoges Lafarge Js 1
20	Limoges Football 1
21	Aurence-Roussillon F 2
22	Aurence-Roussillon F 1
23	Ofc Fotsud Escl 1
24	Gj Bessines Anf 87 1
25	Ent. Nant Comp 1
26	Gj Panazol Vigenal 1
27	Rilhac Rancon Ca 1
28	Rochechouart Oc 15
29	St Junien As 1
30	St Junien As 2
31	Ent. Assj Rsc 1
32	St Leonard De Noblat 1
33	St Leonard De Noblat 2

34	Pays Aredien Fc 1
35	Verneuil S/Vienne Sc 1

WEEK-END FUTSAL U15-U17 et U18 interdistricts

Pour rappel, le week-end Futsal sera organisé à la trêve hivernale.
La date vous sera communiquée prochainement.
Obligatoire pour tous les clubs dans les catégories U18- U15 et U17

Championnats U15 et U17 – Phase 2

- La commission informe les clubs que, pour les catégories **U15** et **U17**, les clubs **ne participent pas à la phase 1** et souhaitant intégrer la **phase 2** du championnat doivent :
 - **Formuler une demande motivée** auprès de la commission
 - Disposer d'un **nombre de licenciés suffisant** avant le début du championnat.
 - Il est précisé que ces clubs intégreront la compétition en phase 2 **au plus bas niveau**.

👉 Les demandes devront parvenir à la commission **avant le 10 octobre 2025, délai de rigueur**.

CALENDRIER GENERAL- Rappels réglementaires

- **La commission rappelle qu'elle est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres dans les calendriers, les rencontres qui n'auraient pas pu être disputées (intempéries ou cas exceptionnels) aux dates initialement prévues.**
- En revanche, aucun club n'a le droit d'imposer, de fixer ou modifier lui-même la date d'une rencontre officielle sans accord préalable de la commission.
- Les clubs doivent également noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur toute autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président